



Postulat : « Non, merci ! Pas de plastique. »

Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer que la prolifération des déchets sur Terre constitue une menace pour la santé de la population et pour l'environnement. A ce sujet, la députée Nathalie Jaccard a déposé un postulat au Grand Conseil¹ afin que l'État de Vaud montre l'exemple en prenant à son tour un ensemble de mesures visant à bannir l'usage du plastique à usage unique dans l'administration cantonale.

À l'échelle communale, seule la limitation de l'utilisation des objets à usage unique sur le domaine public peut être prononcée. Si c'est déjà le cas dans certaines villes romandes comme Genève, Neuchâtel ou Renens, cette interdiction a aussi été prononcée dans des communes de plus petite taille comme celle de Daillens.

Toutes ont mis en place des initiatives qui limitent l'utilisation des produits à usage unique pour les activités qu'elles autorisent sur leur domaine public. Qu'en est-il de la commune du Mont-sur-Lausanne ?

Est-ce que notre commune prévoit d'agir et de mettre en place un certain nombre de mesures afin de limiter la diffusion de produits à usage unique ?

Si rien n'est prévu pour 2023, les postulant-es demandent à la Municipalité :

- d'informer et de sensibiliser les divers acteurs et actrices communaux et associatif-ves concerné-es pour les aider à changer leurs habitudes.
- de soutenir les associations locales et tous les organismes subventionnés par la commune du Mont-sur-Lausanne, afin de les aider à opérer la transition, comme par exemple : de proposer le financement à hauteur de 50% des locations de matériel réutilisable proposé par Eco-manif.
- d'interdire l'usage d'objets/vaisselle à usage unique sur les manifestations qu'elle organise, subventionne ou autorise sur le domaine public communal.
- d'agir au sein de l'administration communale, dans le but de bannir l'usage du plastique à usage unique dans les établissements parapublics (écoles, EMS, CMS, associations sportives, etc).
- d'encourager le secteur de la restauration rapide à renoncer à l'achat et à la distribution de contenant à usage unique via la campagne Lunch Attitude.

Le Mont-sur-Lausanne, le 3 octobre 2022

Brigitte Besson et consorts.

1. Postulat Nathalie Jaccard : <https://vert-e-s-vd.ch/blog/interventions-parlementaires/plastique-tac-tic-tac-ton-temps-est-compte>